

Chantier citoyen et création d'un sentier naturel pédagogique

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2018



Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : la ville d'Albi

Services de la collectivité associés : Service patrimoine végétal et environnement ; Service vie des quartiers

Budget : 500 € pour les premiers aménagements (soit 50 panneaux pour valoriser faune et flore)

Partenaires financiers : Centre Équestre de l'Albigeois ; Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ; Tarn

Partenaires techniques : Agence de l'eau Loire Bretagne ; Conseil départemental ; Agence Française pour la Biodiversité ; Police de l'eau ; Fédération de pêche ; Bureau d'études ARTELIA

Date de début : 01/01/2017

Date de fin : 2020



OBJECTIFS

En 2017, le partenariat avec la LPO en faveur de la préservation d'une colonie d'hirondelles rustiques avait permis d'identifier les potentialités écologiques des 22 ha de terrains communaux sur lesquels est implanté le Centre Équestre Albigeois (CEA) ainsi que la profonde motivation de ses responsables pour la protection de la nature. La réalisation d'un diagnostic naturaliste fut confié par la ville à la LPO du Tarn pour formaliser un plan de gestion pour conserver aux mieux cet espace situé sur un plateau calcaire avec une vue unique sur la ville.

Outre plusieurs espèces d'orchidées, l'inventaire a permis de recenser plusieurs stations de Céphalaire de Transylvanie (*Cephalaria transylvanica*), plante dont le statut de protection est régional. Afin de valoriser les actions du centre équestre (fin de vie en pré des chevaux âgés, concilier promenades équestres et pédestres tout en découvrant et en préservant la biodiversité locale), un partenariat s'est concrétisé entre les services municipaux, le CEA et la LPO du Tarn.

MESURES MISES EN ŒUVRE

L'étude de terrain menée en 2017 par la LPO du Tarn a mis en évidence de nombreux atouts existants et potentiels en matière de biodiversité sur le site : sa surface, la diversité des milieux naturels et l'environnement encore naturel des alentours (tous ces paramètres formant des conditions propices pour abriter de nombreuses espèces animales).

Plusieurs tracés potentiels de sentiers ont été identifiés et évalués en fonction des besoins du CEA, des intérêts paysagers, des atouts pédagogiques et écologiques liés aux différents habitats traversés par le promeneur. Finalement, deux tracés ont finalement été retenus :

- un circuit court de 900 m faisant le tour des bâtiments du CEA ;
- un circuit plus complet de 1,6 km traversant plusieurs biotopes et conduisant à une position dominante propice à la lecture de paysage.

Afin d'avoir une meilleure connaissance de la flore, 3 étudiants de l'université Champollion d'Albi ont été associés pour définir un protocole d'étude des pelouses sèches et réaliser une première étude ciblée sur la composition et la structure des habitats.

Des débroussaillages anticipés ont été réalisés le long des sentiers en février pour éviter de déranger l'avifaune en période de nidification.

Albi et le CEA ont organisé le 31 mai 2018 un chantier citoyen, réunissant les riverains des quartiers adjacents et les adhérents du club, visant à matérialiser les sentiers de randonnée et de les pérenniser. Les travaux concernent la mise en place d'une signalétique pédagogique, avec la préparation d'affiches thématiques réalisées par chaque partenaire et la modification des clôtures pour favoriser la co-activité randonneurs/ cavaliers. La LPO du Tarn a proposé aussi le 24 juin, à l'occasion des journées portes ouvertes du Club, des ballades de découverte de la biodiversité sur le site nouvellement classé en refuge LPO.

RÉSULTATS / IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ :

La création de sentiers de randonnée sur le site ayant été portée depuis plusieurs années par le conseil de quartier Lude Saint Salvadou, il a mobilisé de nombreux habitants. L'implication des riverains, des habitants du quartier, des cavaliers et de leurs familles autour du projet de sentier a favorisé la préservation écologique du site et un soutien au devoir de mémoire de ces deux quartiers ayant vécu en début de siècle au rythme de la mine de Ranteil.

Pour la certification « Galops de Pleine Nature », le nouveau sentier naturel facilitera l'apprentissage de la partie « connaissance faunistique et floristique du milieu » inhérente à la réussite de l'épreuve dorénavant proposée par le CEA. De plus, la valorisation et la préservation de la biodiversité locale s'intégrera dans l'apprentissage des valeurs de respect et de responsabilité envers le vivant que le CEA cherche à transmettre à travers les chevaux.

L'utilisation pédestre et équestre du sentier permettra de sensibiliser tous les habitants à la biodiversité locale et à découvrir les paysages albigeois. Lors du premier inventaire, plus de 30 espèces ont été observées sur les pelouses sèches. Le protocole défini en avril permettra de suivre l'évolution structurelle de la flore. Des chantiers de réouverture du milieu sont envisagés dès l'automne par des enseignants du campus de Fonlabour pour lutter contre la disparition des pelouses sèches.

Coordonnées

Albi

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Guillaume Laval, Adjoint au Directeur du service Patrimoine Végétal et Environnement

guillaume.laval@mairie-albi.fr